

## « Une recherche solide, bien conduite et robuste sur la médiation scientifique » (ReMédiS)



*Matteo Merzagora*

---

Paris - Article n°283610 - Publié le 20/03/2023 à 16:20

---

« L'idée est maintenant d'élargir le réseau, de cibler précisément les besoins de la communauté et surtout de démontrer qu'une recherche solide, bien conduite et robuste sur la médiation scientifique peut contribuer à mieux comprendre les interactions science/société et à améliorer les pratiques de médiation. »

C'est ce que déclare [Matteo Merzagora](#), directeur de ReMédiS (Réseau de recherche sur la médiation des sciences) et de la médiation scientifique et de l'éducation à [Universcience](#), dans une interview pour News Tank le 20/03/2023.

Il s'exprime à la suite de la première journée d'échanges organisée par ReMédiS depuis sa création en 2022, qui s'est déroulée le 09/03 à la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris.

« Nous organiserons une autre journée du même type d'ici un an, mais cette fois-ci en ciblant la présentation de résultats de recherches particulières ; il nous faudra donc être solides scientifiquement dans ce qu'on va présenter. Entre-temps, nous organiserons aussi deux événements intermédiaires plus thématiques pas encore complètement définis, mais qui tourneront sur la perception publique

des sciences et la relation du public aux sciences. »

Matteo Merzagora évoque aussi des sujets plus politiques : le CNCSTI qui ne se réunit plus depuis trois ans et qu'« il faut remettre en place », ou bien encore les moyens mis sur la CSTI par la LPR et le label Saps, des moyens « bienvenus, mais ni suffisants, ni assez structurants pour avoir un réel impact et éviter de multiplier de petites vitrines ».

En outre, « les appels à projets ne sont pas forcément bien adaptés à la diversité des acteurs de CSTI parmi lesquels figurent encore beaucoup d'associations, ce qui crée beaucoup de complications ».

---

## « **Rendre plus visibles notre réseau et sa mission principale** »

**Le 09/03/2023 à la Cité des sciences et de l'industrie, le réseau ReMédiS organisait une journée d'échange baptisée « La médiation des sciences sous la loupe » : quel était l'objectif de cette journée ?**

C'était la toute première journée d'échange organisée par ReMédiS depuis sa création en 2022. Elle a réuni près de 80 personnes sur place, et environ autant en distanciel. L'objectif était de :

- rendre plus visibles notre réseau et sa mission principale : promouvoir et favoriser la production et la visibilité de travaux de recherche solides sur la médiation scientifique ;
- et de créer un dialogue constructif et bidirectionnel entre les professionnels de la médiation scientifique, et les scientifiques qui mènent des travaux de recherche sur la médiation scientifique.

Le réseau se concentre aujourd'hui sur les formats de médiation impliquant une interaction directe entre les publics et les chercheurs ou les médiateurs : pour Universcience, cette attention à la recherche sur la médiation s'inscrit pleinement dans le projet du nouveau Palais de la Découverte, qui ouvrira en 2025.

Par ailleurs, cette rencontre avait lieu dans un contexte où les dynamiques des relations science/société sont devenues centrales sur de nombreuses thématiques, au premier rang desquelles figurent bien sûr le changement climatique et les crises sanitaires : il s'agit de questions qui ne peuvent pas être comprises sans faire appel à de nombreuses disciplines scientifiques, aux connaissances générées par l'ensemble des acteurs sociaux, et en considérant l'impact social comme faisant partie intégrante du travail de recherche.

**À qui s'adressait cette journée ? Quels étaient les profils des participants ?**

La journée a réussi à attirer, et nous en sommes très heureux, à la fois :

- des chercheurs académiques, essentiellement des universités, qui s'intéressent à la médiation scientifique comme objet des recherches ;
- et des médiateurs scientifiques qui sont tous les jours à la rencontre du public dans les centres de CSTI ou dans des associations et qui se posent des questions sur l'essence de ce qu'ils font.

Durant cette journée ont notamment été présentés des activités de recherche en cours, et les résultats de quelques études. Parmi ces études, deux ont été financées par l'ANR dans le cadre d'un appel à projets publié en 2022 qui adresse spécifiquement la recherche sur la médiation scientifique :

- le projet de recherche Ordispam (coordonnée par le Cnam et Mines Paris - PSL) qui vise à comprendre les évolutions organisationnelles et de réception associées aux nouveaux dispositifs participatifs de médiation ;
- et le projet Reforms (coordonnée par le Centre Internet et société du CNRS) qui étudie l'écosystème des formations à la médiation scientifique.

---

*« Une cartographie des recherches sur la médiation scientifique »*

---

Tous les médiateurs scientifiques ne sont en effet pas forcément au courant de ce qui se fait dans le domaine de la recherche sur la médiation scientifique, et qu'il existe même de grandes revues scientifiques spécialisées sur ce domaine tel le « Journal of science communication » et « Public understanding of science ».

Lors de cette journée sont ainsi intervenus plusieurs chercheurs en médiation scientifique, dont Muriel Guedj, une chercheuse de l'Université de Montpellier actuellement en accueil à résidence au sein d'Universcience, et qui est en train de dresser une cartographie de ce qui se fait aujourd'hui en matière de recherche sur la médiation scientifique.

L'après-midi était plutôt centrée sur des discussions pour mieux cerner les besoins de la communauté et échanger sur le rôle et la posture des médiateurs et institutions sur les controverses scientifiques, sur la manière dont les institutions soutiennent cette recherche sur la médiation scientifique, la diversité des acteurs et des approches, etc.

### **Après cette journée, quelle est la suite des événements pour le réseau ReMédiS ?**

L'idée est maintenant d'élargir le réseau, de cibler précisément les besoins de la communauté et surtout de démontrer qu'une recherche solide, bien conduite et robuste sur la médiation scientifique peut contribuer à mieux comprendre les interactions science/société et à améliorer les pratiques de médiation.

Nous organiserons une autre journée du même type d'ici un an, mais cette fois-ci en ciblant la présentation de résultats de recherches particulières ; il nous faudra donc être

solides scientifiquement dans ce qu'on va présenter. Entre-temps, nous organiserons aussi deux événements intermédiaires plus thématiques pas encore complètement définis, mais qui tourneront sur la perception publique des sciences et la relation du public aux sciences.

Dans les mois qui viennent, le réseau aura aussi à cœur de faire du partage d'informations sur les tendances de la recherche en médiation scientifique, dans les grands congrès dédiés à ce sujet au niveau international. Il y aura par exemple fin avril 2023 un congrès à Rotterdam des réseaux de recherche sur la médiation, la communication et le journalisme.

### **Combien de membres compte aujourd'hui le réseau ReMédiS ?**

Le réseau compte aujourd'hui neuf membres : l'Amcsti, le Cnam, Instant science, l'Ocim, Sorbonne Université, l'Université de Lorraine, l'Université de Montpellier, Nantes Université et Universcience. Et suite à la journée du 09/03/2023, quatre à cinq autres institutions ont manifesté leur intérêt pour rejoindre le réseau.

Mais ReMédiS n'a pas vocation à devenir un très grand réseau, car on veut garder une certaine souplesse et on ne veut pas se substituer aux réseaux existants tels l'Amcsti et ses quelque 300 membres.

### **À propos de l'Amcsti, dans une interview récemment accordée à News Tank, Agnès Parent, sa présidente, appelait le gouvernement à remettre en place le CNCSTI qui ne se réunit plus depuis trois ans. Partagez-vous cette attente ?**

---

*« Il faut remettre en place le CNCSTI »*

---

Oui je partage cette demande : il faut remettre en place ce CNCSTI et les instances qui permettent de donner un vrai rôle au dialogue science-société dans le contexte des crises actuelles (Covid, climat, biodiversité) ; des crises qui étaient prévisibles, et face auxquelles le renforcement des liens science/société devient plus que jamais crucial.

### **Selon vous, les dispositifs en faveur de la CSTI mis en place par le gouvernement (1 % du budget d'intervention de l'ANR, labels Saps, etc.) sont-ils suffisants ?**

Ce sont des signaux politiques positifs, mais ils sont encore insuffisants vis-à-vis du grand défi de médiation scientifique généré par les grandes transitions en cours (climatique, numérique, de biodiversité, etc.). De plus, les appels à projets ne sont pas forcément bien adaptés à la diversité des acteurs de CSTI parmi lesquels figurent encore beaucoup d'associations, ce qui crée beaucoup de complications.

---

*« Des moyens encore insuffisants »*

---

Par exemple, les appels à projets ne sont pas adaptés aux différentes façons de prendre en compte les coûts liés aux salaires chez les différents acteurs. Bref, les moyens sont bienvenus, mais ne sont ni suffisants, ni assez structurants pour avoir un réel impact et éviter de multiplier de petites vitrines. Par ailleurs, les experts des relations science/société ne sont pas encore assez sollicités et mobilisés dans les institutions.

### **Plusieurs études montrent que la confiance des Français dans la science, et notamment des jeunes, semble s'amenuiser au fil des années. Partagez-vous ce constat ?**

De nombreuses études nuancent beaucoup ce constat, et à Universcience, nous allons publier le 31/03 les résultats d'une autre étude — le baromètre de l'esprit critique — qui ne sont pas aussi catégoriques. Honnêtement, je ne pense pas qu'il y ait une baisse de confiance spécifiquement dans la science, mais plutôt une baisse de confiance générale des citoyens dans les institutions ; et parmi elles, l'institution scientifique me semble plutôt bien résister.

Par ailleurs, on ne peut pas se plaindre ou dénoncer une perte de confiance du public vis-à-vis de la science, sans analyser en parallèle le degré de confiance de la science dans le public, envers ce que peuvent lui apporter les citoyens. Or aujourd'hui, dans ce contexte de transitions majeures auquel nous sommes confrontés, la science a autant besoin du public que le public a besoin de la science.



#### **Matteo Merzagora**

Directeur de la médiation scientifique et de l'éducation @ Universcience

Directeur @ ReMédiS

#### **Parcours**

<b>Universcience</b> Directeur de la médiation scientifique et de l'éducation	Depuis novembre 2022
<b>ReMédiS</b> Directeur	Depuis 2022
<b>ESPCI Paris - PSL (École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris - PSL)</b> Directeur de l'Espace des sciences Pierre-Gilles de Gennes	Septembre 2014 - janvier 2022

<b>Traces</b> Directeur	2014 - 2022
<b>Sissa (Scuola internazionale superiore di studi avanzati - Italie)</b> Professeur en communication des sciences, coresponsable du cours de muséologie scientifique	1999 - 2016
<b>Universcience</b> Consultant pour les expositions permanentes « Energie » et « Des transports et des hommes »	2007 - 2011
<b>Indépendant</b> Journaliste scientifique pour Radio Popolare Milano (1991-2000), Rai - Radio 3 (1999-2001), l Sole 24 Ore (1999-2002)	1996 - 2002
<b>Université de Milan (Italie)</b> Assistant de recherche au département de physique médicale	Janvier 1995 - janvier 1999

#### Établissement & diplôme

<b>Sissa (Scuola internazionale superiore di studi avanzati - Italie)</b> Master en communication des sciences	1994 - 1996
<b>Université de Milan-Bicocca (Italie)</b> « Laurea in fisica », thèse de biophysique sur les radiations ionisantes	1994 - 1994

#### Derniers articles



#### [Universcience : Matteo Merzagora directeur de la médiation scientifique et de l'éducation](#)

Matteo Merzagora est nommé directeur de la médiation scientifique et de l'éducation d'Universcience à compter du 07/11/2022, annonce l'établissement le même jour. Matteo Merzagora est « laurea in fisica » (diplômé de physique) de l'Université de Mi...

[Consulter la fiche sur le site](#)

Fiche n° 47797, créée le 14/11/2022 à 19:00 - MàJ le 20/03/2023 à 13:42

© News Tank Éducation & Recherche - 2023 - Reproduction et rediffusion interdites sans autorisation.

**Code de la propriété intellectuelle :** « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »